



Association Sportive **THALES** AVIONICS ILE DE FRANCE

MR/ 2022/05 ed 01

Vélizy-Villacoublay le 13/01/2022

Section GOLF 2022



Week-end au golf de Belledune

Fédération Française de Golf N° 1153

La vocation de la section Golf est de favoriser la pratique associative du Golf

QUI PEUT S'INSCRIRE A LA SECTION ET COMMENT ?

Membres adhérents :

Peuvent être membres adhérents les salariés de Thalès AVS France Vélizy-Villacoublay (en activité, en MAD ou en retraite), ainsi que leurs ayants droits (conjoint, concubins, enfants fiscalement à charge). De même, des personnes provenant d'autres organismes partenaires agréés pourront être membres adhérents.

Membres adhérents extérieurs :

Peuvent aussi être membres adhérents des personnes bénévoles organisant ou encadrant des activités ou contribuant au bon fonctionnement de l'AS. Ces personnes sont proposées par le Bureau de la Section et soumises à l'approbation du Bureau de l'Association ou directement approuvées par le bureau de l'AS. Au cas par cas, le Bureau AS établira les conditions financières applicables pour chaque activité à ces membres adhérents extérieurs.

Membres extérieurs :

Peuvent participer aux activités sportives d'autres personnes dont la participation revêt un caractère utile au bon fonctionnement de la section. Ces personnes sont proposées par le Bureau de la Section

Membres d'honneur :

Le titre de membre d'honneur peut être décerné en Assemblée Générale à la majorité des voix à toute personne physique ou morale qui rend ou qui a rendu des services signalés à l'association. Ce titre peut éventuellement conférer à ceux qui l'ont obtenu le droit de faire partie de l'Association sans être tenus de payer de cotisation annuelle

Les inscriptions à la section ne sont prises en compte que lorsque toutes les pièces ci-dessous sont fournies :

- ⇒ Le formulaire d'inscription à la section dûment rempli sur <http://www.asthalesidf.net/inscriptions/> (Un par adhérent).
- ⇒ Le règlement de la cotisation section.
- ⇒ Les demandes et le règlement des licences
- ⇒ Les formulaires d'inscriptions sont à compléter et à renvoyer signés à m.ryckeboer@orange.fr

Les règlements des inscriptions se font exclusivement par virement bancaire par la procédure expliquée ci-dessous comme pour les participations aux activités,

NB : La cotisation section annuelle n'est pas remboursée même en cas d'annulation d'activité, de surnombre, de désistement (sauf cas particuliers avec accord bureau de l'AS).

FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS

1. Les inscriptions et le règlement des activités

Les règlements peuvent s'effectuer :

- ⇒ exclusivement par virement bancaire sur le compte **CCM SEVRES-CHAVILLE** de la section Golf **FR76 1027 8060 9400 0266 8254 010 BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A** Afin d'identifier sans problème l'objet du virement, indiquer le plus précisément possible le libellé de l'opération ex : « adhésion + nom de l'activité » et faire une info par mail aux mails suivants : asthales@aol.com et m.ryckeboer@orange.fr

2. Les désistements

Les désistements doivent être obligatoirement notifiés par écrit ou sur asthales@aol.com (remplir le formulaire disponible sur le site de l'AS http://asthalesidf.net/AS/infos_as/desistement_a_une_activite.doc).

En cas de désistement non remplacé ou de modification de prestation, la section remboursera seulement le part adhérent des sommes éventuellement récupérées auprès des prestataires.

3. Les critères de priorités

En cas de surnombre, les critères de priorité ci-dessous seront appliqués par ordre décroissant aux adhérents qui se seront inscrits pendant la période d'ouverture des inscriptions (l'ordre d'inscription n'étant pas prioritaire).

- (1) L'encadrement qui assure la sécurité ou l'organisation de la sortie (prévu dans le descriptif d'activité).
- (2) Les actifs sont prioritaires par rapport aux retraités
- (3) Les adhérents qui n'ont pas participé à une précédente activité, selon le cas :
 - (a) Activité longue (ex : semaine), les adhérents qui n'ont pas participé la saison précédente, à une activité de ce type.
 - (b) Activités courtes (ex : we), les adhérents qui n'ont pas participé au cours de la saison actuelle, à une activité de ce type.
- (4) Les adhérents présents ou représentés à l'AG de la section, limité à une fois dans la saison.
- (5) Les accompagnateurs ne pratiquant pas l'activité sportive.
- (6) Les extérieurs.
- (7) Par tirage au sort en présence des adhérents concernés.

4. Le certificat médical

Le certificat médical de non contre-indication peut être exigé selon les règles fédérales (validité 3 ans).

5. La licence

La section golf est un club affilié à la Fédération Française de golf et peut vous délivrer votre licence. La possession de licence est exigée pour toute participation à une activité organisée par la section

Les assurances

Les conditions d'assurance proposées par la fédération **golf** sont disponibles sur le site internet de la fédération. Nous vous conseillons vivement d'en prendre connaissance et de prendre toutes les dispositions complémentaires que vous jugerez utiles.

Attention : Nous vous recommandons de souscrire une assurance complémentaire individuelle pour les dommages que vous pourriez vous occasionner. Dans tous les cas (compétition ou loisir) où vous souhaitez ne pas prendre d'assurance complémentaire individuelle pour la pratique sportive, veuillez le préciser sur le formulaire d'adhésion.

6. Les responsabilités

La section décline toute responsabilité face aux vols, perte ou casse de matériel pouvant survenir au cours des activités. La section n'agit qu'en tant qu'intermédiaire avec les différents prestataires (transporteurs, hébergement, encadrement, remontées mécaniques, ...) et ne pourrait être tenue responsable de leurs éventuelles défaillances.

DESCRIPTION DE LA SECTION

1. Son fonctionnement

La section organise des Week-ends 2 jours dimanche_lundi en province (Max 200kms de Paris) et des journées découvertes de golfs en région Parisienne

2. Composition du bureau

Suite à l'assemblée générale de la section GOLF du 19 janvier 2022, le bureau de la section Golf est constitué de :

MEMBRES DU BUREAU

Section :GOLF.....
Saison :2022.....
A.G. Du :19/01/2022.....

Fonction	Nom et prénom	Service	Poste et mobile
Président	Dominique Prax	RET	06-73-99-80-83
Trésorier	Michel RYCKEBOER	RET	02-37-82-03-70 06-72-04-16-07
Secrétaire	Xavier Chauland	RET	06-09-42-36-34 01-39-56-23-88
Représentant au Comité Directeur	Michel RYCKEBOER	RET	0237820370 06-72-04-16-07
Représentant à la fédération	Dominique Prax	RET	06-73-99-80-83

3. Programme des activités 2022

Pour le plaisir de tous, la section Golf propose cette saison les activités loisir suivantes :

PARCOURS à Découvrir

Pour les joueurs titulaires de la Carte Verte ou d'un handicap et **ayant leur licence FFG à jour**, la section organise des sorties collectives :

- en région parisienne pour une journée en semaine de préférence.
- un peu plus loin pour le week-end (samedi-dimanche, ou de préférence dimanche-lundi) à environ 150 à 200km

Vous pouvez ainsi découvrir des parcours 18 trous à des tarifs très intéressants

2 journées « découverte »

L'une de ces journées pourrait être organisée en commun avec l'AICPRAT

- printemps
- Maintenon été

3 week-ends

1 WE Sablé objectif : Première semaine de juin en semaine

1 WE Belledune ?

1 WE à définir si finances en Septembre ?

1 Compétition :

Coupe de Marivaux Novembre

Vu les conditions sanitaires liées au Covid, il est trop tôt pour organiser précisément ces activités, car les réservations des hôtels et des golfs ne sont pas possibles actuellement,

Chacune de ces activités sera détaillée en temps voulu lors de l'ouverture de l'activité

La section est partenaire Blue Green

Ceci permet d'obtenir des avantages sur leurs golfs ainsi que ceux qui leur sont associés.

Voir BE golf plus loin

Liste des golfs Blue Green.



Une carte dématérialisée



TARIF DE LA CARTE
Tarif public : **49€**

Tarif de vente à un adhérent de votre section à l'accueil d'un golf : **45€**

Tarif de vente en lot pour votre section (minimum 10 e-cartes) : **39€**

www.begolf.golf

DES REDUCTIONS INDIVIDUELLES SUR VOS GREENFEES

DES REDUCTIONS INDIVIDUELLES SUR VOS GREENFEES

- **25% de réduction** sur le plein tarif sur tous les green-fees 18T, 9T et/ou compact selon les golfs Bluegreen et les golfs partenaires membres du réseau Be Golf
- **30% de remise sur la location de voiturette** uniquement sur les golfs Bluegreen

LISTE DES GOLFS DU RESEAU

Son fonctionnement :

En vente directement à l'accueil des golfs individuellement ou auprès de votre interlocuteur régional pour l'achat en lot.

Nos 47 golfs

Île de France :

78 - Guerville : 01 30 92 45 45
78 - Villennes sur Seine : 01 39 08 18 18
78 - St Quentin en Yvelines : 01 30 50 86 40
91 - Saint-Aubin : 01 69 41 25 19
91 - Villeray : 01 60 75 17 47
92 - Rueil Malmaison : 01 47 49 64 67
94 - Marolles en Brie : 01 45 95 18 18
95 - Bellefontaine : 01 34 71 05 02

Sud-ouest :

33 - Pessac : 05 57 26 03 33
33 - Gujan : 05 57 52 73 73
33 - Bordeaux Lac : 05 56 50 92 72
33 - La Méjanne : 05 56 03 28 80
64 - Pau Artiguelouve : 05 59 83 09 29

Est et Sud-est :

12 - Grand Rodez : 05 65 78 38 00
38 - Grenoble Seyssins : 04 76 70 12 63
38 - Bresson : 04 76 73 65 00
42 - Saint-Etienne : 04 77 32 14 63
69 - Grand Lyon Chassieu : 04 78 90 84 77
83 - L'Estérel : 04 94 52 68 30
83 - L'académie : 04 94 44 64 65
83 - Sainte-Maxime : 04 94 55 02 02

Hauts de France- Normandie - Centre— Bourgogne

02 - Ailette : 03 23 24 83 99
14 - Houlgate : 02 31 24 80 49
21 - Quetigny : 03 80 48 95 20
37 - Tours Ardrée : 02 47 56 77 38
39 - Val d'Amour : 03 84 71 04 23
59 - Dunkerque : 03 28 61 07 43

Grand ouest :

17 - Rochefort Océan : 05 46 84 56 36
22 - Pléneuf-Val André : 02 96 63 01 12
29 - L'Odet : 02 98 54 87 88
35 - Rennes Saint-Jacques : 02 99 30 18 18
44 - Le Croisic : 02 40 23 14 60
44 - Savenay : 02 40 56 88 05
44 - Pornic : 02 40 82 06 69
44 - Nantes Erdre : 02 40 59 21 21
49 - Avrillé : 02 41 69 22 50
56 - Val Queven : 02 97 05 17 96
56 - Ploemeur Océan : 02 97 32 81 82
56 - Saint Laurent : 02 97 56 85 18
56 - Baden : 02 97 57 18 96
56 - Rhuys Kerver : 02 97 45 30 09
56 - Lac au Duc : 02 97 72 37 20
79 - Niort : 05 49 09 01 41
79 - Mazières-en-Gâtine : 05 49 63 20 95
79 - Domaine des Forges : 05 49 69 91 77
85 - Pays de St Gilles Croix de Vie
(Fontenelles) : 02 51 54 13 94
85 - La Domangère : 02 51 54 13 94

Procédures Blue Green :

Enregistrement sur un extranet Blue Green :

Tous les adhérents de la section sont enregistrés sur la liste des adhérents AS Thales IDF.

Lors de votre passage dans n'importe quel golf Blue green, vous vous déclarez

Adhérent AS Thales IDF.

Si vous êtes nouvel adhérent ou si lors d'un passage dans un BG, on vous signale que vous n'êtes pas enregistrés, merci de la faire savoir à Dominique Prax qui est notre contact chez Blue green.

● **PRENDRE DES COURS ou faire un stage OU S ENTRAÎNER AU PRACTICE :**

Le moins onéreux, c'est de vous adresser à un golf Blue green :

Contenu

18 heures de cours à thème (grand jeu, petit jeu et cours parcours)

6 heures d'animation autour de la pratique du golf

Validation du diplôme **carte verte** en contrôle continue

Accès illimité au parcours école du golf de souscription

Balles de practice incluses pendant les cours



APPRENDRE LE GOLF EN 6 MOIS

LA BASE POUR DEVENIR UN GOLFEUR AUTONOME



* + frais de dossier 45€

Tous les souscripteurs doivent être affiliés à la section golf de son entreprise

APPRENDRE LE GOLF EN 1 AN

LA BASE POUR DEVENIR UN GOLFEUR AUTONOME

Contenu

30 heures de cours collectifs (durée = 1h00)

Accès aux **cours dans tous les golfs Bluegreen**

Balles de practice incluses pendant les cours

Validation du diplôme **carte verte** en contrôle continue

Accès illimité sur les parcours du golf de souscription

Carte de practice incluse



- A partir de 40 ans : **80€/mois ou 945€ au comptant***
71€/mois ou 814€ au comptant en période d'initiations gratuites*
- Moins de 40ans : **71€/mois ou 812€ au comptant***
61€/mois ou 722€ au comptant en période d'initiations gratuites*

* +45€ de frais de dossier payable une fois



Une ½ Série offerte si souscription le jour de l'initiation

TARIFS PUBLICS

- A partir de 40 ans : 1016€ toute l'année
902€ en période d'initiations gratuites
- Moins de 40ans : 902€ toute l'année
788€ en période d'initiations gratuites

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous ne le regretterez pas !

RIB section GOLF

ATTENTION !

N'oubliez pas de **supprimer** de vos comptes enregistrés le **compte golf BNP** si vous l'avez enregistré, de manière à éviter les erreurs d'aiguillage.

Voici le RIB CM

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	06094	00026682540	10	EUR	CCM SEVRES-CHAVILLE	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8060	9400	0266	8254	010
					CMCIFR2A	
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)			
CCM SEVRES-CHAVILLE			A.S. THALES GOLF			
SEVRES			19 AVENUE MORANE SAULNIER			
2 B AVENUE DE L EUROPE			78140 VELIZY VILLACOUBLAY			
92310 SEVRES						
☎33145361970						

Attention : soyez précis sur le libellé de votre opération lors de votre virement :

Exemples

» inscription et licences de m et D ryckeboer »

WE Sablé de J,Randon